



# INSTITUT MONTPELLIERAIN D'HYPNOSE ERICKSONIENNE MEDICALE

## CONTRAT DE FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE

(Articles L.6353-3 à L.6353-7 du Code du travail)

**Raison sociale de l'organisme de formation : IMHEM**

**Numéro de déclaration d'activité : 76340915034**

**Auprès de la préfecture de région OCCITANIE (LANGUEDOC-ROUSSILLON MIDI-PYRENEES)**

**N° SIRET :50300305500012**

Entre les soussignés :

- **L'organisme de formation : IMHEM** - 10 Bd Victor Hugo- 34000 MONTPELLIER

Représenté par : Dr Isabelle NICKLES, Présidente de l'association

Et

- **Le cocontractant** : ..... (Nom, prénom et adresse du cocontractant)

Profession : .....

Ci-après désigné « le stagiaire »,

Est conclu un contrat de formation professionnelle en application des articles L.6353-3 à L.6353-7 du Code du travail.

### Article 1 - Objet

L'organisme IMHEM s'engage à organiser l'action de formation suivante : **HYPNOSE CLINIQUE ET THERAPEUTIQUE**

Cochez le module que vous voulez effectuer :

- INITIATION MODULE 1**
- PERFECTIONNEMENT MODULE 2**

### Article 2 - Nature et caractéristiques de l'action de formation

L'action de formation entre dans la catégorie des : « action d'acquisition, d'entretien ou de perfectionnement des connaissances » prévue à l'article L.6313-1 du Code du travail.

**Objectif** : l'enseignement des principes de l'hypnose en tant que mode de communication et outil thérapeutique pour une utilisation professionnelle dans le domaine médical, paramédical et en psychologie clinique. Le but de cette formation est de transmettre des informations scientifiques sur l'hypnose et ses applications en santé physique et mentale ainsi que d'en enseigner les techniques d'applications de base ou de perfectionnement permettant son utilisation en pratique courante.

**Sa durée** est fixée à : **84 heures (12jours) réparties en 2 modules de 6 jours.**

**Le programme** de l'action de formation : *se reporter à l'annexe du contrat.*

**La validation** des acquis de la formation se fera par le suivi de la présence effective du stagiaire et par biais d'un travail personnel (mémoire).

Il donnera lieu à une attestation de formation. Pour valider la formation en hypnose clinique et obtenir le certificat de formation le module 1 et le module 2 devront être validés. Le module 1 devant être validé avant le module 2.

Le module 2 peut être validé ultérieurement. Nous conseillons cependant d'effectuer la validation du module 2 dans la suite directe de celle du module 1.

Pour les stagiaires ayant déjà validé une formation de base en hypnose clinique et thérapeutique ou médicale ou en techniques de soins pour les professionnels de santé auprès d'un autre organisme que l'IMHEM mais référencé CFHTB et qui voudrait valider le module 2 isolément, les justificatifs de formation (nombres d'heures, programme et attestations de formation) devront être joint au dossier d'inscription.

### Article 3 – Public autorisé et niveau de connaissances préalables requises

Cette formation est réservée aux professionnels de santé diplômés d'état : médecins toutes spécialités, chirurgiens-dentistes, psychologues cliniciens, sages-femmes et à un certain nombre de professionnels paramédicaux notamment infirmier (ères), kinésithérapeutes. L'organisme se réserve le droit de proposer un entretien préalable avant acceptation ou refus de la candidature à tous les professionnels de santé n'exerçant pas une de ces professions mais possédant une certification professionnelle reconnue dans le domaine de la santé. Pour assurer cette formation, l'IMHEM est nécessairement obligée de recourir aux services de professionnels de la santé formés à ces approches thérapeutiques.

### Article 4 - Organisation de l'action de formation

**Calendrier : 2018-2019**

<b>Module 1-Initiation</b>	<b>6 et 7 octobre 2018</b>	<b>27 et 28 octobre 2018</b>	<b>1 et 2 décembre 2018</b>
<b>Module 2-Perfectionnement</b>	<b>12 et 13 janvier 2019</b>	<b>9 et 10 février 2019</b>	<b>16 et 17 mars 2019</b>

**Lieu : Hôtel Mercure-Montpellier-Antigone, 285 Bd de l'Aéroport international 3400 Montpellier sauf changement.**

Chez le Dr Isabelle NICKLES 10, Bd Victor Hugo-Centre Victor Hugo-34000 Montpellier

Identifiant SIREN : 503 003 055- Identifiant SIRET : 503 003 055 00012

<http://www.hypnosemontpellier.org>



# INSTITUT MONTPELLIERAIN D'HYPNOSE ERICKSONIENNE MEDICALE

**Moyens pédagogiques et techniques** : formation présentielle, interactive avec démonstrations, les exercices se font en binôme ou petit groupe et sont abordés dans un cadre interactif avec mise en situation à partir des expériences professionnelles. Cette « pédagogie active » optimise la compréhension du phénomène thérapeutique, de ses modalités d'applications et des indications possibles. Remise de support de cours, enquête de satisfaction.

**Modalités de contrôle des connaissances** : la validation des acquis de la formation se fera par le suivi de la présence effective du stagiaire et par biais d'un travail personnel (mémoire) et donnera lieu à une attestation au terme de chaque session complète.

**Les formateurs** (Voir listes en annexe au présent contrat). Certains séminaires sont co-animés par les formateurs qui assurent l'enseignement technique et le suivi des exercices. La connaissance des techniques de thérapies brèves mais aussi la pratique professionnelle riche et approfondie des formateurs permet un apprentissage naturel et efficace.

**Contrôle de la qualité de la formation** : Enquête de satisfaction. Précision des points acquis ou confortés durant la formation.

## Article 5 - Délai et conditions de rétractation

À compter de la signature du présent contrat et avant le démarrage de la formation, le stagiaire dispose d'un délai de 10 jours pour se rétracter. Dans ce cas, il informe l'organisme de formation par lettre recommandée avec accusé de réception. Aucune somme ne sera exigée du stagiaire avant la fin de ce délai de rétractation. Passé ce délai de rétractation, la somme de réservation de 30 % du prix global de la formation sera encaissée et ne donnera lieu à aucun remboursement.

En cas d'annulation par l'organisme de formation, l'intégralité de la somme de réservation sera remboursée. Dans ce cas, le montant versé sera intégralement restitué aux stagiaires.

## Article 6 - Dispositions financières

**Le prix de l'action de formation est fixé à 900 € ttc par module. Soit 1 800€ TTC les deux modules.**

Il inclut la prestation des formateurs, la mise à disposition des moyens de la formation (locaux et matériel) et toutes les collations.

Les modalités de paiement par le stagiaire sont les suivantes (*pour chaque module*) :

- **Après le délai de rétractation mentionné à l'article 5 du présent contrat, le stagiaire effectue un premier versement de 270 € correspondant à 30% du prix de l'action de formation.**

- **Le paiement du solde, à la charge du stagiaire est échelonné au fur et à mesure du déroulement de l'action de formation soit 2 versements de 315 €.**

## Article 7 - Interruption de la formation

Si le stagiaire est empêché de suivre la formation par suite de force majeure dûment reconnue, le présent contrat de formation professionnelle est résilié. Seules sont dues les prestations effectivement dispensées, au prorata temporis de leur valeur précisée au présent contrat. Pour toutes autres causes du fait du stagiaire (sauf accord préalable avec l'organisme de formation), le contrat est résilié et l'intégralité de la session de formation entamée reste due.

En cas de cessation anticipée de la formation du fait de l'organisme de formation (cas de force majeure ou défaillance de l'organisme de formation) seul le remboursement intégral des heures de formation non dispensées sera effectué aux stagiaires et aucune indemnisation du stagiaire ne pourra être exigée.

## Article 8 - Règlement des litiges

Si une contestation ou un différend n'ont pu être réglés à l'amiable, le tribunal de Montpellier sera seul compétent pour régler le litige.

**Fait en double exemplaire. A Montpellier, le**

**Pour l'organisme** (*signature, nom et qualité du représentant de l'organisme*)

**Pour le stagiaire** (*signature, nom et prénom du stagiaire*)



# INSTITUT MONTPELLIERAIN D'HYPNOSE ERICKSONIENNE MEDICALE

## ANNEXE 1 : PROGRAMME DE LA FORMATION HYPNOSE CLINIQUE

### Calendrier des séminaires : 12 jours (84h) -2 modules de 6 jours.

Les 2 modules de la session de formation en hypnose clinique d'ericksonienne sont essentiels pour que chaque professionnel de santé puisse utiliser dans sa pratique ces outils thérapeutiques. Le certificat de formation est exclusivement délivré aux stagiaires ayant validé l'intégralité des 2 modules.

Module 1 : Techniques de base de l'hypnose et ses applications	
Matin :	Après-midi :
<b>Jour 1 : Etude du processus hypnotique</b>	
Histoire de l'hypnose - L'approche de Milton Erickson	Apport des neurosciences - Recherches expérimentales
Notions d'éthique, consentement et contexte d'application	Indications, contre-indications générales
Approches théoriques (processus hypnotique, principe de réalité, idéodynamisme)	
<b>Jour 2 : Relation hypnotique et modèle thérapeutique</b>	
La relation hypnotique - intersubjectivité	Les outils de la communication hypnotique
Notion d'harmonisation et création de l'alliance thérapeutique	Langage corporel
Suggestibilité et hypnotisabilité	La posture du thérapeute
	La rhétorique hypnotique
	Les suggestions directes et indirectes, SPH
<b>Jour 3 : Organisation d'une séance - Techniques d'induction 1</b>	
Manifestations cliniques de l'hypnose	Hypnose partielle idéomotrice (catalepsie, lévitation)
Les différentes techniques (Approche formelle et conversationnelle )	Safe-place, place sécurisée, bon souvenir, symbole
<b>Jour 4 : Techniques d'induction 2</b>	
Hypnose et mouvements alternatifs : tapping, patting, contact continu	Métaphores et technique de réification
Recadrage d'apprentissage	Caractéristiques d'une métaphore
	Différents types de métaphores (diagnostic et thérapeutique)
	Technique de réification
<b>Jour 5 : Hypnoalgésie et techniques de soins Adultes et Enfants</b>	
Notions de douleurs aiguës et chroniques	Techniques de base d'Hypnoalgésie
Souffrance et émotions	Particularités chez l'enfant
<b>Jour 6 : hypnose et temporalité</b>	
Utilisation de la distorsion temporelle	Savoir construire et utiliser une « régression en âge »
Amnésie - Hypermnésie	Savoir construire et utiliser une anticipation positive
Faux souvenirs	

Chez le Dr Isabelle NICKLES 10, Bd Victor Hugo-Centre Victor Hugo-34000 Montpellier

Identifiant SIREN : 503 003 055- Identifiant SIRET : 503 003 055 00012

<http://www.hypnosemontpellier.org>



# INSTITUT MONTPELLIERAIN D'HYPNOSE ERICKSONIENNE MEDICALE

Module 2 : Techniques avancées de l'hypnose et ses applications	
Matin :	Après-midi :
<b>Jour 7 : Techniques d'utilisation de l'hypnose en thérapie</b>	
Principe de l'approche centrée solution	Hypnose de l'acceptation et mise en place d'une ressource.
Retrouver, construire, installer et utiliser des ressources	Utilisation de la progression dans le futur. Protocole d'anticipation antéro-rétrograde
	Question miracle de "de Shazer"
<b>Jour 8 : Approche psychobiologique</b>	
Savoir induire une transe selon la méthode de E Rossi ou F Roustang	Utilisation de la résistance
Notion d'hypnose sèche	prescriptions paradoxales de symptômes
	utilisation de la confusion et du paradoxe
<b>Jour 9 : Hypnose et psychosomatique</b>	
Rappel sur la pathologie psychosomatique et rôle des émotions	Techniques spécialisées
Techniques simples	Utilisation de la régression en âge en séance d'hypnose
	Utilisation des ponts affectifs
	Travail de Roberto Assagioli
<b>Jour 10 : Hypnose et psychiatrie</b>	
anxiété, phobies, syndrome de stress post-traumatique	addictions
dépression, deuil	douleurs chroniques
<b>Jour 11 : Hypnose en pédopsychiatrie</b>	
Spécificités chez l'enfant	<b>Maternité et hypnose</b>
L'utilisation selon l'âge	Préparation à l'accouchement
	Gestion d'un stress post-traumatique - dépression du post-partum
	Résolution des problèmes de stérilité
<b>Jour 12 : Techniques spécialisées d'auto-hypnose</b>	
Les stades de l'auto-hypnose	Supervision
Tes techniques	



# INSTITUT MONTPELLIERAIN D'HYPNOSE ERICKSONIENNE MEDICALE

## ANNEXE 2 : LISTE DES FORMATEURS

**Dr Julien BETBEZE** : Médecin Psychiatre, Pédopsychiatre à Nantes, chef du service d'Accueil Familial Thérapeutique de Loire Atlantique (SISMLA), conférencier, formateur en Hypnose médicale et paramédicale, thérapies brèves, thérapies systémiques et solutionnistes, thérapies familiales et narratives pour plusieurs organismes de formation continue, Chargé de cours au DES de psychiatrie ainsi qu'en formation médicale continue. Responsable pédagogique et formateur à l'AREPTA-Institut Milton Erickson de Nantes.

**Dr. Luc FARCY** : Médecin psychiatre à Nîmes, Diplômé de la Faculté de Caen, conférencier, formateur en Hypnose médicale et paramédicale, Thérapie familiale et Thérapie systémique pour plusieurs organismes de formation continue, Chargé de cours au DIU d'hypnose médicale, clinique et thérapeutique de la Faculté de Médecine Montpellier- Nîmes.

**Mme Magali GEBELIN** : Infirmière diplômée d'état au CHU de Montpellier, formatrice en hypnose médicale et paramédicale pour l'IMHEM, Chargé de cours au DIU d'hypnose médicale, clinique et thérapeutique de la Faculté de Médecine Montpellier-Nîmes.

**Dr Marie-Laure GRARD BOBO** : Chirurgien- Dentiste à Montpellier, Diplômé de la faculté de Montpellier, formatrice en hypnose dentaire pour des organismes de formation continue et co-Responsable scientifique du DU en Hypnose dentaire Faculté Odontologique de Montpellier, référente du réseau dentaire à l'IMHEM.

**Dr. Philippe LENOIR** : Médecin Psychiatre à Versailles, conférencier, formateur en Hypnose médicale et paramédicale, thérapie familiale et thérapie systémique pour plusieurs organismes de formation continue, Chargé de cours au DIU d'hypnose médicale, clinique et thérapeutique de la Faculté de Médecine Montpellier- Nîmes et au DU Hypnose médicale Paris VI.

**Dr. Isabelle NICKLES** : Médecin Généraliste à Montpellier, conférencier, formateur en Hypnose médicale et paramédicale et Thérapies Brèves pour plusieurs organismes de formation continue, Responsable scientifique de l'enseignement de l'UEL en Hypnose médicale et du DIU d'hypnose médicale, clinique et thérapeutique de la Faculté de Médecine Montpellier- Nîmes, Chargé de cours au DU Hypnose dentaire Montpellier, Présidente fondatrice de l'IMHEM et membre du bureau de la CFHTB.

**Mme Brigitte SORLIN** : Sage- Femme libérale à Montpellier, diplômée de la Faculté de Montpellier, formatrice en Hypnose médicale et paramédicale pour l'IMHEM, Chargé de cours au DIU d'hypnose médicale, clinique et thérapeutique de la Faculté de Médecine Montpellier- Nîmes, Secrétaire de l'IMHEM.

**Dr. Alain VALLEE** : Médecin Psychiatre à Nantes, conférencier, formateur en Hypnose médicale et Thérapies brèves, Thérapie solutionniste et Thérapie systémique pour plusieurs organismes de formation médicale et paramédicale, Chargé de cours au DU Nantes et DIU d'hypnose médicale, clinique et thérapeutique de la Faculté de Médecine Montpellier- Nîmes, Président fondateur de l'AREPTA-Institut Milton Erickson de Nantes.

**Dr Jihad ZEIDAN** : Chirurgien-Dentiste à Pont-Saint-Martin, conférencier, formateur en Hypnose médicale pour plusieurs organismes de formation médicale et paramédicale, Co-Responsable scientifique au DU d'hypnose dentaire de la Faculté Odontologique de Montpellier, Chargé de cours au DU d'Hypnose de la Faculté de Médecine et dentaire de Nantes.